



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A ALGER

DOSSIER DE DEMANDE DE VISA

Chaque demandeur de visa doit:

Prendre rendez-vous chez le prestataire TLS Contact (visasfrance):

<https://www.tlscontact.com/dz2fr/login.php>

Documents.....

Visas court séjour.....

Disposition spécifique.....

Médecins et membre de sa famille.....

POUR LE MEDECIN:

1. Passeport en court de validité plus de 06 mois **ORIGINAL**
2. Formulaire de demande de visa Schengen court séjour / transit, rempli et signé.
(remplir toutes les rubriques correctement et lisiblement- rubrique 32 remplir le nom et adresse du congrès).
3. Une photo d'identité, en couleur 3.5cm x 4.5cm sur fond blanc sans lunettes. (tête nue, prises de face, récentes et ressemblantes).
4. Photocopie des pages 1 à 5 du passeport + copie des pages où figurent les visas.
5. Attestation de l'ordre professionnel établie par Le Conseil de l'Ordre des Médecins
6. Contrat assurance Voyage (**photocopie**).

POUR LE CONJOINT ET LES ENFANTS MINEURS

Le dossier de demande de visa du conjoint et les enfants mineurs doit contenir :
1, 2, 3, 4, 5, 6 + Fiche familiale en français

POUR LES ENFANTS MAJEURS A CHARGE

Le dossier de demande de visa des enfants majeurs doit contenir :
1, 2, 3, 4, 5, 6 + Fiche familiale en français + une attestation certifiant que l'enfant est à la charge du Médecin et des justificatifs.

Mise à jour des cotisations de l'intéressé est obligatoire
Le dépôt se fait par l'intéressé.